INNOVATION

LE TRÈS HAUT DÉBIT PARTOUT ET POUR TOUS SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION

Montpellier Agglomération étend ses compétences à l'aménagement de réseaux numériques, afin d'éliminer toutes les « zones blanches » du territoire. Avec une priorité : amener le Très Haut Débit aux 2 100 entreprises installées dans ses 18 parcs d'activités.

L'entreprise Aquafadas installée à Cap Omega est désormais raccordée au Très Haut Débit.

Pour les entreprises du secteur des services et les jeunes entreprises innovantes l'accès au Très Haut Débit constitue un enjeu majeur. Dès 2009, Montpellier Agglomération a entrepris de raccorder ses parcs d'activités technologiques et tertiaires aux réseaux de fibre optique, la technologie la plus performante actuellement *(voir encadré)*. Après le parc Eurêka, raccordé en 2009, le parc Jean Mermoz, en cours de raccordement, ce sera le tour des parcs Euromédecine et de l'Aéroport en 2010. *« La fibre optique est le meilleur vecteur pour les entreprises pour gagner en productivité »*, explique Fabien Portron d'Adista, nouvel opérateur récemment installé à Montpellier. *« Elle nous permet de leur proposer de nouveaux services comme l'externalisation de données ou la visio conférence »*. À terme, Montpellier Agglomération souhaite raccorder ses 18 parcs d'activités et offrir le même service de qualité à toutes les entreprises installées sur son territoire. *« Le Très Haut Débit renforce notre attractivité »*, explique Michel Aslanian, Vice-président de Montpellier Agglomération délégué à l'innovation. *« C'est un facteur de progrès et de développement économique majeur »*. Montpellier Agglomération étend donc ses compétences à l'aménagement numérique afin de mettre fin à la « fracture numérique ». Selon une étude des bureaux d'études LMI-Idate, il existe en effet des disparités entre la ville centre, où le taux d'équipement en Très Haut Débit est à plus de 30%, et les autres communes. Après approbation du transfert de compétences par les communes début avril 2010, Montpellier Agglomération complètera les réseaux publics déjà existants (Pégase et Num'Hérault) pour couvrir les zones blanches, dans les communes dont moins de 30% des foyers sont raccordés et sur les parcs d'activités encore non desservis à la parcelle. Montpellier Agglomération profitera des travaux d'infrastructures menés sur la ligne 3 du tramway ou l'assainissement pour faire passer les gaines des câbles. Cette extension des réseaux permettra aux entreprises d'accéder à des offres de connexion à moindre coût. Pour les particuliers, le Très Haut Débit offrira de nouvelles possibilités de services, notamment autour de la télévision numérique. ◆

> *« Le Très Haut Débit est un facteur de progrès et de développement économique majeur »*
>
> **Michel Aslanian,**
> Vice-président de Montpellier Agglomération délégué à l'innovation.

La fibre optique, c'est quoi ?

Une fibre optique est un fil en verre ou en plastique très fin qui conduit la lumière. Le signal lumineux codé est capable de transmettre une grande quantité d'informations, jusqu'à plusieurs centaines de mégabits. C'est le Très Haut Débit, bien supérieur à celui transmis par les fils de cuivre actuellement utilisés pour le Haut Débit (environ 2 Mégabits). Sa large « bande passante » permet de regarder plusieurs films en Full-HD sur des téléviseurs différents, de se réunir en visioconférence, de travailler depuis son domicile, de téléphoner depuis l'ordinateur, une véritable révolution.

CHIFFRE

90%

C'est le taux de foyers desservis par le haut débit dans l'agglomération, avec un débit de 2 mégabits. 60% d'entre eux ont accès à une offre « triple play » regroupant télévision, téléphone et internet.

H270.indd 18 27/01/10 09:36